

## commune d'EGLINGEN - zone humide au lieu-dit Hoelzige Staeng





# suivi écologique 2017 (n+1) travaux de restauration : octobre 2016 (n)

#### contexte local:

dans le cadre de la démarche GERPLAN, la commune d'Eglingen a souhaité initialement aménager des mares en prairies le long de l'Allmendgraben au nord du lieu-dit Hoelzige Staeng. Il a été proposé au final de créer ces mares en remplacement d'un petit boisement dégradé et sans réelle valeur écologique, situé juste à côté de ces prairies. En effet, ce boisement était constitué de diverses plantes invasives (Renouée du Japon, Sumac de Virginie, bambous, etc.), d'un ancien chalet, de dépôt de déchêts et les frênes étaient atteints par la chalarose. La parcelle a donc été déboisée et débarrassée de ses essences allochtones, et deux mares aux profils variés ont été créées.

### régime hydrique :

alimentation assurée par un système de surverses de l'*Allmendgraben* et du fossé temporaire, par la nappe d'accompagnement du cours d'eau, voire par les pluies.

### vocation :

amélioration de la qualité écologique du site en faveur de la biodiversité, en particulier des Amphibiens et des Odonates ; favoriser une zone de rétention d'eaux.

#### réalisation des travaux :

maître d'oeuvre : SMARL

durée : 5 jours
coût : 6 000 €

# évolution des milieux entre 2016 et 2017 ·

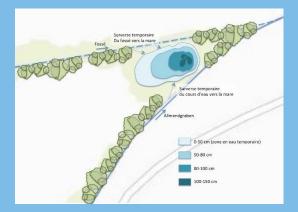
un très fort développement du couvert herbacé au niveau du sol, récemment mis à nu, est constaté, tout comme l'assèchement de la petite mare en juin, et de la grande mare en juillet . Par ailleurs, la réouverture des milieux offre de nombreux habitats globalement favorables à la faune et la flore locales, en particulier les Amphibiens, les Reptiles, les Odonates, les Papillons et les Orthoptères.

#### entretien actuel:

rien à signaler pour le réseau de mares et les milieux terrestres attenants. La prairie est fauchée au courant du mois de juin.

#### problèmes rencontrés :

rien à signaler hormis la présence résiduelle d'espèces invasives.







# indicateur « effectifs d'Amphibiens adultes » 2015-2017 :

deux pontes isolées notées dans la grande mare et des centaines de têtards observés dans la petite mare.

### indicateur amphibiens 2017

Amphibiens	2015	n+1	n+2	n+3	n+6	n+10
Grenouille rousse	0	3				
Tendance indicateur	-	7				











Avec la création de mares dans l'ancien boisement dégradé, l'indicateur ne peut évoluer que de manière positive, même si le nombre d'individus reproducteurs est encore extrêmement faible. Dans ce contexte, ce sont davantage les espèces d'Amphibiens adaptées à des mares bien végétalisées que l'on devrait retrouver progressivement, en particulier les tritons.

#### niveau fonctionnalité mare



Le niveau de fonctionnalité des mares est jugé moyen, de par leur caractère encore très pionnier et dépourvu de plantes aquatiques. Il s'agit d'un phénomène classique où les habitats d'origine, très perturbés lors des travaux, doivent cicatriser. Le profil des berges et l'ensoleillement peuvent être qualifiés ici de bons. Seule l'hydropériode pourrait être discutable mais reste logique au regard du fort déficit hydrique enregistré en Alsace en 2017. Toutefois, le niveau moyen de la mare la plus petite devra être surveillé afin d'éviter qu'elle ne constitue un « piège mortel » pour les têtards, comme cela a pu être le cas cette année. D'ailleurs, près de 200 pontes de Grenouille rousse ont été notées dans la prairie et un fossé temporaire, mais aucun têtard n'a pu émerger en raison du manque d'eau. Pour les Odonates, qui auraient sans doute apprécié, selon les espèces, une hydropériode plus longue, l'indicateur sera discuté en 2018 (rappel : pas d'état 0 réalisé en 2015).



#### espèces exotiques envahissantes :

bien que la zone ait bénéficié d'importants travaux de coupes, d'arrachages et d'excavations, il subsiste quelques reliquats de Renouée du Japon à proximité des mares, au niveau des berges de l'*Allmendgraben* et du fossé temporaire. La présence du Sumac de Virginie, de bambous et de quelques sapins est également constatée. Enfin, de jeunes pousses de Sumac se développent déjà au nord-est de la petite mare.

# mesures de gestion préconisées pour 2018 :

- traitement immédiat et prioritaire de la Renouée du Japon en particulier entre les mares et le cours d'eau, au niveau de la surverse. Sans éradication imminente, la plante colonisera exponentiellement les surfaces mises à nu et ensoleillées, et portera atteinte aux objectifs écologiques fixés initialement
- traitement du Sumac avec arrachage (voire dessouchage) des plants adultes, et arrachages répétés des jeunes pousses
- fauche tardive (août/septembre) des abords des mares avec conservation de zones refuges et rotation de fauches (ex : 2/3 surface de couvert herbacé différente fauchée tous les deux ou trois ans).







contacts: association BUFO: Alain FIZESAN - 03 88 22 11 76 - alain.fizesan@bufo-alsace.org; Agence de l'Eau Rhin Meuse: Emilie HENNIAUX – 03 87 34 47 40 - emilie.henniaux@eau-rhin-meuse.fr; Département du Haut-Rhin: Anne VONNA - 03 89 30 65 30 - vonna.a@haut-rhin.fr









